



# CATALOGUE DE FORMATION 20 23



[www.creai-ara.org](http://www.creai-ara.org)



## Éditorial

---

L'équipe du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes vous présente son catalogue de formation 2023. Son contenu a été élaboré en fonction des besoins qui émanent du terrain, des besoins de nos adhérents du secteur médico-social.

La mise en œuvre de ces formations s'appuie sur les ressources du CREAI qu'il s'agisse des conseillers techniques ou de ressources externes avec qui nous travaillons en confiance, dans le souci permanent de la qualité. Elle s'appuie également sur notre expertise pour les missions d'étude, d'observation, de conseil et d'animation de groupe de travail.

Ce catalogue évoluera en cours d'année en fonction de l'actualité et des demandes que nous recevrons, et le programme de formation en inter viendra s'enrichir.

L'équipe du CREAI est à votre disposition pour adapter les contenus des formations à votre contexte particulier et pour vous faire des propositions sur des thématiques non présentées dans le catalogue.

**Christelle BIDAUD**  
Directrice générale  
CREAI Auvergne-Rhône-Alpes

# A propos du CREAI

## Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques proposées par l'équipe du CREAI reposent sur l'alternance entre théorie et pratique. Pour faciliter l'acquisition des savoirs en profondeur, toutes nos formations s'appuient sur :

- **la théorie** pour donner une grille de lecture et de compréhension des problématiques,
- **la pratique** pour valider les manières de faire sur le terrain à partir d'études de cas apportées par les participants ou le formateur
- **la mise en situation** pour que les stagiaires soient acteurs de leur formation.

Les professionnels formés sont détenteurs de savoirs qui participent au développement des compétences.

Nos formateurs ont à cœur de mettre en avant ces savoirs en favorisant les échanges entre professionnels et le partage des apprentissages entre pairs.

L'assemblage de ces méthodes permet aux professionnels d'**être acteurs** de leur formation.

## Informations pratiques

### DEMANDE DE FORMATION, INSCRIPTION ou RENSEIGNEMENTS

Nous contacter par mail à [formation.conseil@creai-ara.org](mailto:formation.conseil@creai-ara.org)  
ou par téléphone au 06 38 25 31 47 (Caroline Jaber) ou au 06 43 55 64 30 (Christelle Lebon)

### CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES

Le calendrier est à convenir conjointement.  
La formation peut être mise en place dans les 6 mois à compter de l'acceptation de la proposition de formation.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de la participation de stagiaires en situation de handicap afin de préciser leurs besoins pour prévoir les aménagements nécessaires.

### TARIFS

**Formation intra dans un établissement ou un service (7 heures) :**

1 300€/jour pour les établissements non contribuant  
1 170€/jour pour les établissements contribuant

**Formation inter établissements dans les locaux du CREAI (7 heures) :**

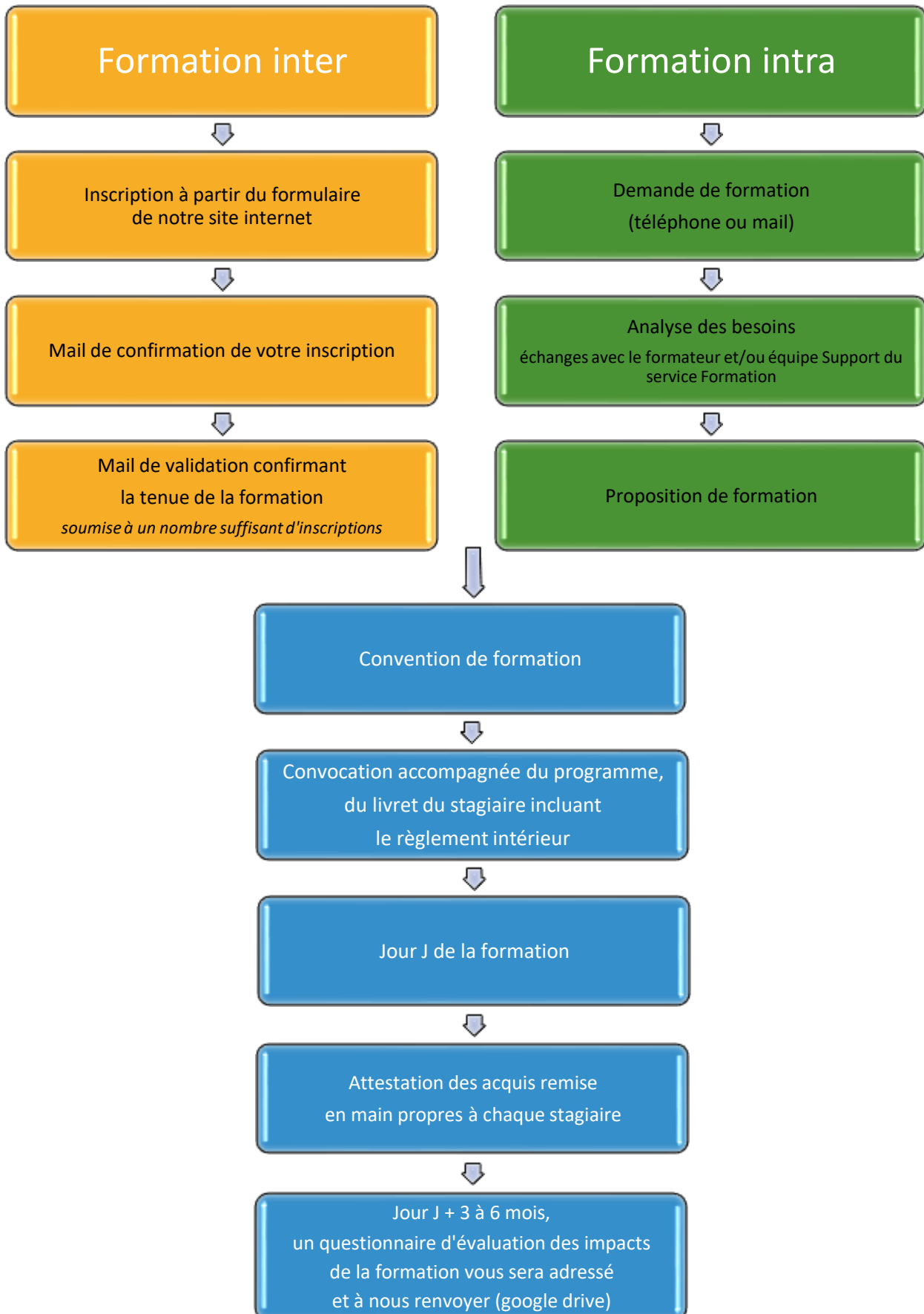
200 €/jour/stagiaire pour les établissements non contribuant  
180 €/jour/stagiaire pour les établissements contribuant

Le CREAI est un organisme référencé au DataDock et certifié Qualiopi pour les actions de formation depuis juin 2021.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie des actions de formation.

# Votre parcours de formation





# Sommaire

<b>Editorial</b> .....	02	<b>FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES</b>	
<b>A propos du CREAI</b> .....	03	<b>PROFESSIONNELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT</b> .....	17
<b>Votre parcours de formation</b> .....	04	<b>TOUS SECTEURS</b> .....	18
<b>EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET ENJEUX</b>		• La prévention des maltraitances et la promotion de	
<b>POUR LES ESMS</b> .....	07	la bientraitance .....	18
<b>TOUS SECTEURS</b> .....	08	• L'expression et la participation des personnes	
• Accompagner à l'autodétermination .....	08	accompagnées .....	19
• Savoir expérientiel, expertise d'usage et pair-aidance .....	09	• Entretiens éducatifs, entretiens avec les familles, échanges	
<b>SECTEUR HANDICAP</b> .....	10	dans le cadre de soutien à la parentalité .....	20
• Se doter de repères actualisés dans le secteur médico-social		• La mise en place et l'animation d'un CVS .....	21
.....	10	• Les fonctions et le positionnement du coordinateur	
• Le virage inclusif : changement de logique et transformation		d'équipe .....	22
des pratiques d'accompagnement .....	11	• Perfectionner les écrits professionnels .....	23
• La plateforme de services : dynamiser le parcours de la		• Le partage d'informations à caractère secret .....	24
personne accompagnée .....	12	• Le travail en partenariat et en réseau .....	25
• La logique de coordination de parcours .....	13	<b>SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE</b> .....	26
• Comprendre et s'appropriier les nomenclatures Sérafin-PH	14	• Co-construire l'accompagnement avec les familles en	
• Les repères pour une évolution vers un dispositif intégré ....	15	protection de l'enfance-.....	26
<b>SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE</b> .....	16	• Autorité parentale et protection de l'enfance .....	27
• Se doter de repères actualisés en protection de l'enfance .	16	• Initiation au cadre national de référence pour l'évaluation de	
		la situation des enfants en danger (HAS) .....	28
		• Référentiel d'évaluation participative en protection de	
		l'enfance : de l'évaluation au plan d'actions partagées pour	
		les situations en cours de mesure .....	29
		• Les situations de violence en protection de l'enfance .....	30
		• Adolescents à « difficultés multiples » : mieux les comprendre	
		pour mieux les accompagner .....	31
		• Les enfants à difficultés multiples, à la croisée des prises en	
		charge par l'aide sociale à l'enfance et le secteur du handicap	
		.....	32
		• Les conduites addictives .....	33



## **SECTEUR HANDICAP..... 34**

- START – Un dispositif de formations croisées dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND) ..... 34
- Les spécificités du métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ..... 35
- Mes choix, mon projet, ma vie : découvrir l'autodétermination .....36
- La vie affective et sexuelle .....37
- Le travail avec les familles et les proches aidants ..... 38
- Les personnes en situation de handicap psychique ..... 39
- La compréhension et la prévention des comportements problèmes ..... 40
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes ..... 41
- La qualité de l'accompagnement en fin de vie ..... 42

## **ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL ET APPUI TECHNIQUE : VERS UNE AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE ..... 43**

## **TOUS SECTEURS..... 44**

- L'élaboration du projet d'établissement ou de service ..... 44
- La mise en place d'un CPOM..... 45
- L'administration d'une association sociale ou MS : rôles, missions et responsabilités des administrateurs..... 46
- L'élaboration ou l'actualisation du projet associatif ..... 47
- La démarche de projet personnalisé : sens et modalités de la co-construction de l'accompagnement ..... 48
- Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité des ESMS . 49
- La mise en place d'un CPOM et de l'EPRD ..... 50
- L'élaboration d'une démarche éthique ..... 51

## **Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes ..... 52**

- Observer ..... 52
- Former..... 52
- Accompagner ..... 53
- Animer..... 53



# EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET ENJEUX POUR LES ESMS



# Accompagner à l'autodétermination

L'autodétermination permet la mise en application des droits relatifs à tout citoyen. Elle garantit une qualité de vie à la personne en favorisant sa capacité à être actrice de sa vie. La finalité est de permettre à la personne de développer son pouvoir d'agir et d'élaborer des choix en tant que personne singulière.

Au sein des ESMS, le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de leur autodétermination, interroge la posture des professionnels, leur manière de travailler, leur relation aux personnes aidées et le fonctionnement des institutions auxquels ils appartiennent.

Cette formation vise à permettre aux professionnels de repenser leur posture et les outils d'accompagnement afin de favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées.

## OBJECTIFS

- Identifier les enjeux sociétaux de la place du citoyen en situation de handicap
- Repérer les différents niveaux de participation, de motivation
- Maîtriser le concept d'autodétermination
- Discriminer les facilitateurs et les obstacles à l'autodétermination dans le contexte de l'établissement,
- Mettre en œuvre des actions pour développer et favoriser l'autodétermination

## CONTENUS

- Evolution des politiques sociales : de l'utilisateur « objet de soin » au citoyen « sujet de droit »
- Les échelles de participation et de motivation
- L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
- Les facilitateurs et les obstacles à l'autodétermination au sein de l'institution
- Identification d'action ou d'outils permettant d'accompagner les personnes vers l'autodétermination

**PUBLIC** : professionnels et bénévoles

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, vidéos, travail en sous-groupe, speedboat.

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour





# Savoir expérientiel, expertise d'usage et pair-aidance

## OBJECTIFS

- Expliquer l'émergence de la pair-aidance dans le contexte de l'évolution des politiques publiques
- Distinguer les concepts de savoir expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance
- Analyser ses propres pratiques et représentations au regard des enjeux posés par le sujet

## CONTENUS

- Evolution des politiques sociales : de l'usager « objet de soin » au citoyen « sujet de droit »
- Définition des concepts clefs sur des bases théoriques et pratiques
- Les enjeux de la pair-aidance au regard des parties prenantes : pour les personnes elles-mêmes, les professionnels, les institutions
- Identification d'actions permettant de développer la pair-aidance au sein de l'institution

**L'accompagnement et le soutien par les pairs est un des axes de la Réponse Accompagnée pour Tous (RAPT).**

**La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même maladie, somatique ou psychique et de situations de handicap. Elle se base sur le savoir expérientiel que les personnes ont développé du fait de leur situation. Cette démarche d'entraide permet à des personnes vulnérables d'exprimer leur potentiel, leurs aptitudes et de s'inscrire dans une citoyenneté participative. Elle valorise leur expérience et en ce sens participe à une démarche d'empowerment et d'autodétermination.**

**Cette formation propose une introduction aux concepts clefs introduits par la RAPT : savoir-expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance ainsi qu'une mise en perspective avec l'évolution du secteur médico-social tourné vers d'une transformation de l'offre inclusive.**

**PUBLIC :** professionnels et bénévoles

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports conceptuels, mise en travail des représentations, analyses partagées de situations, vidéos, travail en sous-groupe, mur parlant.

**DURÉE :** 1 jour

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour



# Se doter de repères actualisés dans le secteur médico-social

Le secteur médico-social traverse une réelle mutation. En effet, un changement de paradigme s'opère depuis quelques années, sous l'influence conjointe de mouvements sociaux plaçant le droit des personnes les plus vulnérables en avant de la scène et la diffusion du rapport « Zéro sans solution » de Denis PIVETEAU. C'est ce que de nombreux chercheurs appellent le virage inclusif.

En lien avec ces changements, l'accompagnement des personnes concernées se transforme, exigeant la transformation des pratiques professionnelles mise en place.

Cette formation vise à connaître l'évolution des lois et des concepts concernant le secteur médico-social ainsi qu'à favoriser une pratique professionnelle dans une dynamique inclusive.

## OBJECTIFS

- Connaître le contexte légal et les enjeux de l'évolution du secteur médico-social
- Comprendre les conditions d'un fonctionnement dit « modulaire »
- Identifier les ressources et les axes opérationnels pour accompagner les personnes concernées dans une visée inclusive

## CONTENUS

- Les évolutions législatives concernant le secteur médico-social et les droits des personnes vulnérables
- Le rapport Piveteau et la « Réponse Accompagnée pour Tous »
- Le concept de subsidiarité et de modularité de l'accompagnement
- Définition des notions : autonomie et indépendance, participation, autodétermination, société inclusive
- Le projet personnalisé au regard de l'évaluation des besoins et du parcours de vie

**PUBLIC** : jeunes professionnels, professionnels souhaitant réactualiser leurs connaissances, proche-aidants

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques, mise en travail des représentations, analyses partagées de situations, vidéos, travail en sous-groupe, mur parlant.

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



# Le virage inclusif : changement de logique et transformation des pratiques d'accompagnement

## OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les dernières orientations impulsées par l'Union Européenne pour l'accompagnement des publics fragilisés dans des logiques « hors les murs » et faire le lien avec les évolutions sur le plan national
- Se réappropriier les concepts d'autonomie, d'empowerment et d'autodétermination
- Comprendre les conséquences sur l'organisation des établissements, les professionnels et les liens avec les acteurs environnementaux
- Repenser et innover l'accompagnement et les pratiques de l'intervention médicosociale en fonction du cadre légal

## CONTENUS

- Philosophie et contexte du virage inclusif
- Connaître les dernières évolutions des modes d'accueil et d'accompagnement des personnes vulnérables, sur le plan européen et national
- L'évolution du concept : du changement de regard au changement des pratiques
- Notions de coordination
- Mise en œuvre de la logique de réponse aux besoins de la personne

**PUBLIC** : tous professionnels de l'accompagnement

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

**La transformation de l'offre d'accompagnement s'accompagne d'un changement de paradigme en matière de stratégie des associations. Le but est d'œuvrer en faveur d'une société inclusive dans toutes les dimensions de la vie sociale.**

**Personnaliser l'accompagnement en sécurisant le parcours et en favorisant l'autonomie, permet de faire émerger et rendre possible les projets de vie de chacun et de limiter l'impact du déterminisme social.**

**On peut alors s'interroger sur les dispositifs existants et favoriser les rapprochements entre partenaires et les acteurs territoriaux afin d'apporter des réponses mutualisées.**

**Cette formation vise à comprendre la notion de virage inclusif et faire évoluer sa proposition d'accompagnement dans ce contexte.**



# La plateforme de services : dynamiser le parcours de la personne accompagnée

## OBJECTIFS

- Connaître le sens et les enjeux de la plateforme de service
- Identifier les différents modes d'organisation et de fonctionnement en plateforme
- S'approprier la méthodologie de la mise en place d'une plateforme de service
- Elaborer ses orientations stratégiques et leur déclinaison opérationnelle

## CONTENUS

- Orientations des politiques publiques et des recommandations des bonnes pratiques
- Exemples de plateformes de service, facteurs de réussite
- Méthodologie de projet : diagnostic stratégique, co-construction, mise en œuvre et suivi
- Evolution des fonctions d'accompagnement et de coordination, la fonction de coordonnateur de parcours
- Conduite du changement et postures managériales
- Modulation de l'accompagnement, autodétermination et pouvoir d'agir

L'action sociale et médico-sociale s'adapte progressivement à une évidence : les personnes vulnérables n'ont plus à subir les cloisonnements d'une offre de services pensée dans une logique de places mais doivent pouvoir bénéficier d'un parcours sans rupture et de prestations adaptées à leurs besoins.

Ces orientations, incarnées notamment dans la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous », fondent cette dynamique irréversible, qui amène les établissements et services à définir et conduire leur transformation.

Illustration de cette dynamique, le fonctionnement en plateforme permet de dépasser les logiques d'établissement au profit d'un accompagnement souple, évolutif et coordonné, au fil du parcours de la personne et selon son projet personnalisé.

Ce fonctionnement vient modifier en profondeur les organisations, les postures et pratiques professionnelles, accordant davantage d'importance aux liens entre les personnes concernées, les proches aidants, les acteurs du territoire.

Cette formation vise à mieux comprendre les plateformes et envisager une évolution.

**PUBLIC** : dirigeant-encadrement

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



# La logique de coordination de parcours

## OBJECTIFS

- Cerner les enjeux du développement de la fonction dans l'évolution des politiques publiques
- Identifier les partenaires pour garantir la cohérence et la fluidité des parcours
- Comprendre les enjeux et le profil du coordinateur de parcours
- Impulser une démarche de coopération entre les différents intervenants du parcours

## CONTENUS

- L'évolution du secteur médico-social, cadre réglementaire
- Les différents types de réseaux et leur dénomination : définition, origines et objectifs
- Les acteurs de territoire et le rattachement institutionnel du coordinateur de parcours
- Enjeux et pratiques professionnelles du coordinateur de parcours
- Profil et posture du coordinateur des parcours
- De la théorie à la mise en pratique

**PUBLIC** : tous professionnels

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, réflexion à partir de textes, travail de groupe, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE** : 2 jours / 1 jour complémentaire pour effectuer un retour sur les pratiques est possible

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

**La coordination de parcours a pour objectif d'apporter une réponse aux personnes sans solutions et d'éviter les ruptures qui engendrent souvent des situations difficiles, voire de détresse.**

**L'organisation médico-sociale doit structurer l'accompagnement pour garantir la continuité des parcours en interne comme en externe des personnes accompagnées. Les choix de partenariats et de coopérations se basent sur les besoins des usagers et sur la dynamique des acteurs du territoire.**

**Cette fonction de coordination, transversale aux approches disciplinaires et institutionnelles, change les représentations et les pratiques des intervenants.**

**La formation apportera des éléments théoriques relatifs à la coordination de parcours, dans un contexte global d'une évolution du secteur social et médico-social dans une visée inclusive et territoriale.**





# Comprendre et s'appropriier les nomenclatures Serafin PH

Dans le cadre de la réforme de la tarification nommée « SERAFIN-PH » (Services et Etablissements : Réforme pour Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées) des nomenclatures de besoins et de prestations ont été définies.

Ces nomenclatures sont aujourd'hui reconnues par le secteur comme des supports à l'élaboration des projets personnalisés afin de mieux identifier les besoins des personnes et de définir les objectifs d'accompagnement.

Cette formation vise à :

- faciliter l'usage des nomenclatures Serafin-PH dans la co-construction du projet personnalisé des personnes accompagnées à partir des besoins identifiés,
- définir les prestations pour atteindre les objectifs visés.

## OBJECTIFS

- Comprendre le contexte, les enjeux et les objectifs des nomenclatures des besoins et des prestations
- Maîtriser la définition des notions : besoin, prestation
- Comprendre la logique et l'articulation des nomenclatures
- Savoir nommer les besoins des personnes accompagnées dans la logique SERAFIN
- Être capable de situer les activités de l'ESMS dans les prestations SERAFIN

## CONTENUS

- La réforme SERAFIN-PH
- Les définitions de « besoin » et « prestation »
- L'architecture globale des nomenclatures et leur contenu
- Les besoins de la personne à l'appui de la nomenclature
- La définition des objectifs d'accompagnement
- Les prestations offertes au sein de l'ESMS à l'appui de la nomenclature

**PUBLIC :** professionnels des ESMS intervenant dans le champ du handicap, encadrement

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports théoriques sur la réforme de la tarification et son état d'avancement, exercices pratiques à partir d'exemples proposés par la formatrice, travaux en groupe, manipulation des nomenclatures.

**DURÉE :** 2 jours

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour





# Les repères pour une évolution vers un dispositif intégré

## OBJECTIFS

- Saisir le contexte historique et les enjeux de l'évolution du secteur médico-social amenant à la mise en place de dispositif
- Appréhender la notion de dispositif et ses enjeux pour la personne accompagnée, les pratiques professionnelles et les services
- Adopter des postures professionnelles en interdisciplinarité
- Appréhender les dispositifs qui permettent d'articuler les différents projets de la personne accompagnée

## CONTENUS

- Le cadre juridique et réglementaire et son évolution
- Des notions d'insertion et d'intégration à celle d'inclusion
- Définition de la notion de dispositif intégré
- L'articulation des différents projets : de vie, d'accompagnement, de scolarisation
- Le travail en interdisciplinarité et la position de coordinateur
- L'étude des besoins et des attentes de la personne accompagnée et de sa famille

**Fonctionner en dispositif intégré dans le cadre des politiques contemporaines d'inclusion permet de dépasser les logiques d'établissement et de service au profit de la continuité des parcours de vie, de santé, de scolarisation, de formation et d'insertion professionnelle.**

**Ces dispositifs interrogent les pratiques professionnelles au travers du projet de la personne, de son parcours, de la souplesse et du niveau des réponses. Les approches interdisciplinaires classiques se renforcent dans des logiques de coopérations internes et externes, de partenariats et de réseaux.**

**Cette formation vise à permettre aux professionnels d'appréhender la notion de dispositif ainsi que ses enjeux pour la personne accompagnée, les pratiques professionnelles et les services.**

**PUBLIC :** tous professionnels

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, travail en sous-groupes, projection d'un fonctionnement en dispositif

**DURÉE :** 2 jours

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour



# Se doter de repères actualisés en protection de l'enfance

**Le dispositif français de la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation.**

**Il comprend à la fois :  
des mesures de prévention,  
une organisation du repérage et du traitement des situations de danger,  
et des mesures d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille.**

**L'articulation des acteurs est complexe et les enjeux autour de l'intérêt de l'enfant sont multiples et en constante évolution.**

**Cette formation vise à fournir aux professionnels un cadre de références législatives et théoriques dans le domaine de la protection de l'enfance.**

## OBJECTIFS

- Définir le contexte légal de la protection de l'enfance
- Identifier les différents acteurs de la protection de l'enfance
- Savoir définir et identifier les signes de souffrance de l'enfant en se référant à un socle théorique
- Formaliser le rendu-compte des observations

## CONTENUS

- L'évolution du contexte législatif de 2007 à 2022
- La définition et le traitement de l'information préoccupante
- Les mesures de prévention, d'investigation et de protection
- La définition d'un enfant en danger, risque de danger ou danger grave et immédiat
- Les bases de la théorie de l'attachement
- La démarche de consensus des besoins fondamentaux en protection de l'enfance
- Le psycho-trauma et ses conséquences
- La situation de l'enfant et de sa famille dans une approche écosystémique
- La rédaction des éléments observés

**PUBLIC :** tous professionnels

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports conceptuels, vidéos, analyses partagées de situations, travail en sous-groupe, co-construction de repères. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE :** 2 jours

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour



# FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT



# La prévention des maltraitements et la promotion de la bientraitance

Pour offrir un accompagnement de qualité en continu envers un public adulte âgé ou en situation de handicap, il est nécessaire d'actualiser ses connaissances sur les concepts de bientraitance et de maltraitance, et d'interroger ses pratiques.

Pour les équipes, il devient alors plus facile de repérer les situations à risque et d'imaginer des axes d'améliorations.

Cela permet aussi de s'appuyer sur des pratiques déjà existantes qui peuvent s'inscrire dans une dynamique de bientraitance globale.

## OBJECTIFS

- S'approprier les différentes terminologies
- Identifier les différentes formes que peut prendre la maltraitance
- Repérer les situations maltraitantes ou à risque
- Savoir réagir face à une situation de maltraitance potentielle
- Favoriser l'autonomie des personnes accompagnées
- Identifier et développer ses compétences individuelles au service d'un accompagnement bientraitant

## CONTENUS

- Eléments de définition de la bientraitance et des notions associées : bienfaisance, bienveillance, sollicitude, reconnaissance, respect et communication, risque
- Violences, maltraitements : définitions et concepts, repères juridiques
- Terminologie des maltraitements, indices d'alerte, facteurs de risque
- L'obligation d'assistance et/ou de signalement
- Le secret professionnel et son exemption
- La bientraitance au quotidien au fil des accompagnements (toilettes, repas, lever, coucher...)
- L'inscription de la bientraitance au niveau institutionnel et au niveau individuel à partir des recommandations de bonnes pratiques
- La communication et l'écoute pour construire une relation bientraitante
- Rappel de la procédure d'intervention mise en place dans l'établissement ou le service

**PUBLIC** : professionnels intervenant en établissement ou à domicile, bénévoles associatifs, représentants de personnes accompagnées

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE** : 2 à 3 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



# L'expression et la participation des personnes accompagnées

## OBJECTIFS

- S'approprier les différents outils destinés à garantir les droits et libertés des personnes accompagnées afin de les mettre en œuvre
- Permettre aux professionnels en situation d'appréhender la globalité des enjeux éthiques et juridiques des droits des personnes accompagnées
- Appréhender l'enjeu de la participation au regard de l'évolution des politiques publiques et du fonctionnement des organisations
- En déduire des recommandations de méthode pour faire vivre ces libertés et droits au quotidien
- Acquérir des techniques et des outils facilitant la mise œuvre de la participation des personnes accompagnées en fonction de leurs caractéristiques

## CONTENUS

- La définition des droits et libertés garantis aux personnes accompagnées accueillies dans un établissement ou un service social ou médico-social
- Les outils juridiques garantissant la mise en œuvre des droits des personnes accompagnées
- Les enjeux de la participation pour les établissements et services, les professionnels chargés de l'accompagnement et la qualité de vie des personnes accompagnées
- Intégration de la participation dans les projets institutionnels : faire ensemble
- La participation dans l'exercice de la vie citoyenne : les espaces de participation, les modes d'inclusion sur le territoire, ...
- Les conséquences sur les pratiques des professionnels et l'adaptation de la posture
- Les projets et initiatives au service des droits des personnes accompagnées

**PUBLIC** : tous type de professionnel des établissements et services médico-sociaux

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et mises en situation.

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

**La place des personnes accompagnées et la reconnaissance de leurs droits au sein des établissements et services médico-sociaux sont des questions centrales depuis la loi du 2 janvier 2002 qui peuvent, entre autres, se concentrer autour de l'expression et de la participation des personnes accompagnées.**

**L'ensemble des établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap doivent mettre en œuvre ces droits.**

**Cette formation vise à appréhender, apporter outils et méthodes permettant d'assurer un accompagnement de qualité et respectueux des droits des personnes accompagnées.**



## Entretiens éducatifs, Entretiens avec les familles, Echanges dans le cadre de soutien à la parentalité : réussir grâce à la technique des entretiens d'explicitation

### OBJECTIFS

- S'informer en tant qu'accompagnant.e sur ce qu'une personne accompagnée a fait et comme elle l'a fait
- Faire émerger des compétences nouvelles et non conscientisées de la personne accompagnée
- Faciliter la parole autonome et constructive des personnes accompagnées
- Explorer une nouvelle posture d'accompagnant.e pour des relations bienveillantes et assertives
- Expérimenter les techniques pour les inclure dans la pratique professionnelle

### CONTENUS

- Les fondements théoriques, conditions éthiques et déontologiques
- Les spécificités de l'explicitation et buts
- La position de Parole incarnée
- Les critères d'évocation
- Les domaines de verbalisation
- La tâche prescrite et la tâche spécifiée
- Les satellites de l'action
- Les contrats de communication
- La focalisation
- La fragmentation de l'action

L'entretien d'explicitation est un ensemble de techniques de questionnement pour faciliter l'accompagnement d'une personne sans induire les réponses et en dépassant les évidences dans le recueil d'informations.

Rendues conscientes, les informations peuvent être analysées pour ajuster une pratique professionnelle et les gestes professionnels. Ces techniques permettent aussi de réinterroger sa posture d'accompagnant.e et créent les conditions favorisant l'autonomie et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

**PUBLIC** : professionnels de l'accompagnement psychomédico-éducatif mobilisés.ées par le recueil d'information en entretien

**PRÉREQUIS** : être dans l'accompagnement psychomédico-éducatif mobilisés.ées par le recueil d'information en entretien

**MÉTHODOLOGIE** : formation expérientielle, ponctuée d'exercices (stagiaires tour à tour intervieweurs, interviewés, observateurs) pour acquérir les compétences visées et repérer ce que provoque le questionnement dans les différents rôles, études de cas concrets et mises en situation, apports théoriques qui complètent les apprentissages expérientiels

**DURÉE** : 2 jours + 1

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour





# La mise en place et l'animation d'un Conseil de Vie Sociale

## OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire du Conseil de la Vie Sociale
- Définir le but et le fonctionnement d'un CVS
- Identifier le rôle de chacun des acteurs
- Permettre à chacun de pouvoir participer

## CONTENUS

- Éléments législatifs et réglementaires
- Objectifs, missions et fonctionnement du CVS :
  - Thématiques incontournables : droits et libertés, organisation de la vie quotidienne, prestations et activités, le projet d'établissement ou de service, la démarche qualité, la prévention et la lutte contre la maltraitance, ...
  - Rôle des différents acteurs : représentants des personnes accompagnées, des familles, des personnels, de l'organisme gestionnaire, de la personne de soutien et du directeur ; les autres représentants qui peuvent participer au CVS (mandataires judiciaires, bénévoles, groupement de personnes concernées, ...)
  - Les différentes étapes du CVS, les enjeux, les documents obligatoires (règlement intérieur, ordre du jour, compte-rendu, rapport d'activité, ...) et les autres outils utiles.
- Modalités d'organisation créant les conditions d'une réelle expression et participation des personnes

**PUBLIC** : tous professionnels, personnes accompagnées et familles

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques, jeux de rôle, échanges, présentation de supports existants

**DURÉE** : 1 jour

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

Le Conseil de Vie Sociale (CVS), rendu obligatoire par la loi du 2 janvier 2002, est une instance qui vise à associer les personnes accompagnées à l'organisation des établissements et services dans lesquels ils sont accueillis.

Le décret du 25 avril 2022, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023, vient renforcer le rôle des CVS et la participation globale des personnes accompagnées et de leurs proches au sein des dispositifs d'accompagnement. Le Conseil de la HAS pour l'engagement des usagers a également rendu un avis en juin 2022 venant préciser et promouvoir cette ambition.

Animer un CVS suppose de bien connaître ses enjeux et de s'outiller pour en faire une instance dynamique et participative dans le fonctionnement de l'établissement.

Cette formation s'adresse aussi bien aux professionnels, qu'aux personnes accompagnées et leurs représentants légaux.

Elle vise à comprendre le cadre réglementaire du CVS, ses missions, son rôle et ses modalités de fonctionnement favorisant une participation effective des personnes accompagnées et leurs proches.



# Les fonctions et le positionnement du coordinateur d'équipe

## OBJECTIFS

- Analyser sa place dans l'organisation et les enjeux liés au poste
- Identifier son rôle dans la démarche de projet individualisé
- Repérer son style de management dans une visée de coordination
- Se doter de repères et d'outils pour faciliter le quotidien

## CONTENUS

- Repères théoriques sur la fonction de coordinateur
- Place du professionnel dans la coordination de projet de la personne accueillie (élaboration, suivi, évaluation) et dans la dynamique institutionnelle
- Notion de management
- Savoir-faire et savoir-être nécessaire à la fonction de coordinateur

Les évolutions des politiques publiques (transversalité, mise en œuvre de projets individualisés, approche territoriale, transformation de l'offre...) et les nouvelles organisations du secteur médico-social génèrent l'émergence ou la consolidation d'une nouvelle fonction, celle de coordinateur d'équipe.

Cette fonction, encore marquée par une disparité de profils, nécessite d'être consolidée ? pour donner aux professionnels concernés des éléments de base qui les amèneront à prendre la mesure de leur poste et à s'y épanouir. Et également à leur donner plus de légitimité ?

Cette formation vise à identifier et appréhender le cadre et les limites de la fonction du coordinateur.

**PUBLIC** : tous professionnels

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



# Perfectionner les écrits professionnels

## OBJECTIFS

- Repérer les composantes de l'écrit
- Décrire les différents types d'écrits professionnels et leurs fonctions
- Repérer les dimensions éthiques et les enjeux des écrits professionnels
- Savoir adapter son écriture selon la fonction de l'écrit
- Connaître le cadre juridique des écrits professionnels
- Améliorer la précision de l'écriture professionnelle

## CONTENUS

- Les 4 composantes de l'écrit
- Les 5 fonctions de l'écrit professionnel et les différents types d'écrits
- Les enjeux des écrits professionnels et le droit des usagers
- L'écrit descriptif et l'écrit d'analyse
- Les écrits professionnels et la responsabilité juridique : confidentialité, secret professionnel, partage d'informations à caractère confidentiel
- Travail sur des écrits issus de la pratique : éléments à apporter, axes d'amélioration

La place et le rôle de l'écriture en travail social ne sont plus à démontrer. Bien souvent l'écrit constitue une aide à la décision, et est ainsi susceptible de marquer l'accompagnement des personnes concernées par ce dernier. Il contribue ainsi à la continuité, la pertinence et à la qualité de l'accompagnement.

L'écriture fait partie intégrante des pratiques quotidiennes et permet de les structurer, de les analyser et de leur donner du sens.

Ce module s'adresse aux professionnels des secteurs social et médico-social qui ont à rédiger différents types d'écrits pour élaborer les projets des personnes accompagnées, faire état des interventions et/ou rendre compte aux autorités administratives comme judiciaires.

Cette formation vise à comprendre les enjeux de l'écrit professionnel, à intégrer la pratique de l'écrit dans une posture professionnelle et à améliorer la pratique de ses écrits. Elle s'adaptera au secteur concerné et aux types d'écrits attendus.

**PUBLIC** : tous professionnels

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques, mises en situation, utilisation d'écrits des professionnels

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



# Le partage d'informations à caractère secret

La loi dispose que « doit être assuré aux personnes accueillies, le droit au respect de la vie privée et à la confidentialité des informations la concernant ».

Les travailleurs sociaux, en raison de la complexité de leurs conditions d'intervention, des nécessités de travail en interdisciplinarité, en réseau ou en partenariat sont régulièrement confrontés à la question du partage d'informations à caractère secret.

L'utilisation courante de l'expression « secret partagé » trouble les repères des équipes et peut faciliter la mise en œuvre de pratiques que le droit n'autorise pas.

Cette formation vise à comprendre les évolutions législatives récentes, afin de donner des repères aux professionnels sur ce qu'ils peuvent/doivent/ne doivent pas, partager.

## OBJECTIFS

- Définir les notions de secret professionnel, obligation de discrétion, devoir de réserve, partage d'informations à caractère secret
- Connaître les conditions et les formes de partage des informations
- Etablir des repères pour décider ce qui se transmet, à qui et comment

## CONTENUS

- Définitions et fondements juridiques : secret professionnel, obligation de discrétion, devoir de réserve
- Les règles relatives au secret professionnel et au partage d'information à caractère secret
- Devoir de se taire, pouvoir de se taire et devoir de parler : concilier secret professionnel et obligations de signalement
- Du respect de la confidentialité à la nécessité d'échanger
- Réflexions éthiques et recommandations quant au partage d'informations à caractère secret, au sein des établissements et services / avec des intervenants extérieurs

**PUBLIC** : Tous professionnels

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE** : 1 jour

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



# Le travail en partenariat et en réseau

## OBJECTIFS

- Se doter de références théoriques sur les notions de réseau et de partenariat
- Cerner les enjeux du travail partenarial et/ou en réseau
- Identifier les acteurs partenaires pour garantir une fluidité des parcours
- Coopérer durablement avec d'autres intervenants du parcours de la personne accompagnée

## CONTENUS

- Les réseaux dans le secteur social et médico-social : origine, objectifs et cadres réglementaire
- Éléments de cadrage : réseau, partenariat, coopération et collaboration
- Les freins et atouts au travail en réseau
- Les éléments constitutifs de la coopération au sein d'un réseau
- Les formalisations possibles : conventions, GCSMS, GIE...
- Le partage de l'information dans le travail en réseau
- Les différentes étapes du montage d'un réseau ou d'un partenariat

**Le travail en réseau entre établissements et services et avec des partenaires tels que l'Éducation nationale, le secteur sanitaire, les professionnels libéraux, etc... se conforte d'année en année au fur et à mesure des évolutions du secteur médico-social.**

**Il montre que chaque acteur est un élément nécessaire, mais non suffisant, pour apporter une réponse globale à la personne accompagnée dans la réalisation de son parcours.**

**En obligeant à dépasser les logiques disciplinaires et institutionnelles, le travail en réseau témoigne de l'évolution des pratiques professionnelles qu'il est nécessaire de conforter.**

**PUBLIC :** professionnels amenés à travailler avec d'autres intervenants dans le cadre de la mise en œuvre du parcours de la personne accompagnée

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

**DURÉE :** 2 jours

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour

# Co-construire l'accompagnement avec les familles en protection de l'enfance

La loi du 14 mars 2016 sur la protection de l'enfant insiste sur la mobilisation de la famille et les possibilités de collaborer avec elle dans le cadre des projets pour l'enfant.

L'articulation entre le soutien aux compétences parentales et la sauvegarde du bon développement de l'enfant invite les professionnels à développer de nouvelles postures dans l'accompagnement des familles.

Cette formation vise à permettre aux professionnels des établissements et services d'appréhender le cadre de la relation avec les familles dans l'accompagnement en Protection de l'Enfance et à adapter leur posture professionnelle aux interactions avec les familles.

## OBJECTIFS

- Identifier l'évolution de la place des familles dans l'accompagnement en protection de l'enfance
- Identifier et soutenir les compétences parentales en veillant au développement favorable de l'enfant
- Conduire une évaluation partagée avec les familles sur la situation de l'enfant
- Élaborer une stratégie d'accompagnement partagée et participative

## CONTENUS

- Les apports législatifs et réglementaires
- Les théories de la parentalité et de l'attachement, la notion de compétences parentales
- La définition des actes usuels et non usuels
- La présentation de la démarche participative des situations familiales élaborée par le CREA Auvergne-Rhône-Alpes pour son utilisation avec les parents
- Le plan d'actions partagées au service du projet d'accompagnement
- Cas cliniques issus des lieux de la pratique

**PUBLIC :** tous professionnels et familles

**PRÉREQUIS :** Aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports théoriques, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

Apports méthodologiques et situations cliniques. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE :** 2 jours

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour





# Autorité parentale et protection de l'enfance

## OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique relatif à l'autorité parentale
- Comprendre le statut juridique de l'enfant et appréhender son évolution possible
- Clarifier les rôles respectifs des parents et des professionnels dans le cadre de mesures de protection de l'enfance
- Appréhender les évolutions possibles du statut juridique de l'enfant

## CONTENUS

- L'exercice de l'autorité parentale
- Les attributs de l'autorité parentale
- Les différents cas de délégation d'autorité parentale
- Le retrait de l'autorité parentale
- La liste des actes usuels et non-usuels
- Le travail avec les familles dans le cadre des mesures de protection de l'enfance
- Le délaissement parental
- L'adoption simple et plénière

**L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs conférés aux parents afin d'assurer la protection, l'éducation de l'enfant et de permettre son développement. Elle a pour finalité de privilégier l'intérêt de l'enfant.**

**Dans le cadre de mesures de protection de l'enfance, les parents restent titulaires de tous les attributs de l'autorité parentale qui ne sont pas inconciliables avec la mesure. Prendre en compte les titulaires de l'autorité parentale est donc indissociable de l'accompagnement de l'enfant : les parents sont partie prenante des actions menées à l'égard de leur enfant, sauf décision judiciaire contraire.**

**Cette formation vise à mieux comprendre les contours et les enjeux de l'autorité parentale en cas de mesure de protection de l'enfance, ainsi que les différents statuts juridiques possibles.**

**PUBLIC :** tous professionnels du secteur de la protection de l'enfance

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports théoriques, analyses partagées de situations, échanges d'expériences à partir de cas issus de la pratique.

**DURÉE :** 2 jours

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour



# Initiation au cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en danger (HAS)

En janvier 2021, la Haute Autorité de Santé (HAS) a édité un cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en danger. L'usage de ce dernier dans le cadre de l'évaluation des informations préoccupantes a été généralisé par la loi du 07 février 2022.

Ce référentiel a pour objectif d'outiller les professionnels des conseils départementaux, ou autres structures, qui réalisent des évaluations d'informations préoccupantes, afin d'améliorer la qualité des évaluations et de faciliter la décision sur les suites à donner.

Par ailleurs, il vise à harmoniser les pratiques afin de permettre une équité de traitement, pour les enfants et les familles, sur l'ensemble du territoire national.

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de s'approprier ce cadre d'évaluation ainsi que les théories le soutenant.

## OBJECTIFS

- Construire une culture partagée de l'évaluation en protection de l'enfance
- Savoir utiliser le référentiel de la HAS afin de garantir une cohérence et une équité de traitement des situations
- Analyser et rendre compte d'une situation de danger
- Développer une culture de l'évaluation partagée avec les personnes concernées
- Contribuer à une prise de décisions plus éclairée en matière de danger ou de risque de danger

## CONTENUS

- De 2007 à 2022 : changer de paradigme en protection de l'enfance en se centrant sur les besoins fondamentaux des enfants
- Evaluer en protection de l'enfance : enjeux et cadre national de référence
- La gouvernance du dispositif de recueil et de traitement des IP (livret 1)
- Le circuit de recueil et de traitement des IP (livret 2)
- Les théories qui fondent le référentiel :
  - La théorie de l'attachement
  - Le modèle écologique
  - Utiliser le guide d'accompagnement à l'évaluation (livret 3)
  - Evaluer la situation autour des domaines de vie de l'enfant
  - La trilogie des perceptions : le point de vue de l'enfant, des parents et des professionnels
  - Analyser globalement la situation et qualifier le danger
- Utiliser la boîte à outils du guide de la HAS

**PUBLIC :** tous professionnels en lien avec la protection de l'enfance

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** Appui sur le cadre national de référence pour l'évaluation de la situation des enfants en dangers de la HAS, apports théoriques, vidéos, travail en sous-groupe, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

**DURÉE :** 3 jours

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour



# Référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance : de l'évaluation au plan d'actions partagé pour les situations en cours de mesure

## OBJECTIFS

- Développer des compétences à l'évaluation des situations
- Partager des références communes au sein de l'association/établissement
- Garantir la cohérence des pratiques de l'évaluation en cours d'accompagnement, jusqu'à l'évaluation de l'impact de la mesure
- Articuler l'évaluation des situations, l'élaboration des projets d'accompagnement et la rédaction du rapport de situation de fin de mesure

## CONTENUS

- Les repères juridiques
- Contexte et enjeux de l'évaluation
- La structuration de l'évaluation selon les différents domaines de vie de l'enfant : contexte socio-économique, culturel et environnemental de la vie de l'enfant, santé et développement de l'enfant, parentalité et exercice des fonctions parentales
- Les théories qui fondent le référentiel :
  - La théorie de l'attachement
  - Les besoins fondamentaux de l'enfant (rapport Martin-Blachais, 2017)
  - Les différentes dimensions du développement de l'enfant
  - La souffrance infantile et le psycho-trauma
  - L'évaluation des compétences parentales
- Prise en compte de la globalité de la situation
- Co-construction d'objectifs de travail avec l'enfant et sa famille
- Réalisation et mise en action d'un plan d'actions partagé

**PUBLIC** : tous professionnels en lien avec la protection de l'enfance

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, vidéos, travail en sous-groupe, cas pratiques, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

**DURÉE** : 3 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

Le CREAI mène depuis 2006 des travaux de recherche. Un référentiel d'évaluation participative a été élaboré dans le cadre d'un programme de recherche mis en place en 2006 par le CREAI avec le soutien de l'ONPE. Il est inspiré des travaux de Steinhauer, validé scientifiquement, et permet de guider une évaluation participative selon une observation structurée, référée au développement de l'enfant et ses besoins, appuyée sur une stratégie d'évaluation.

Il soutient par des références théorico-cliniques les professionnels dans le travail évaluatif selon une approche pluridisciplinaire et une méthode d'évaluation participative avec les enfants, leurs parents et leur entourage (trilogie des perceptions).

Il permet une caractérisation des situations de danger ou de risque de danger des enfants et une définition des objectifs de changement des réponses aux besoins des enfants afin de protéger leur développement.

Ce référentiel, utilisé lors de l'évaluation en cours d'accompagnement, apporte un cadre de réflexion et d'action pour l'élaboration du projet pour l'enfant, la mise en œuvre et l'ajustement du plan d'actions partagé.

Cette formation vise à permettre aux professionnels de s'approprier ce référentiel et ses bases conceptuelles dans l'accompagnement de l'enfant / adolescent et sa famille.

# Les situations de violence en protection de l'enfance

Dans les établissements et services du secteur se consolide l'idée que les actes violents des enfants/adolescents en direction d'eux-mêmes, des professionnels ou entre pairs augmentent.

Cette perception, même si elle ne peut pas toujours être objectivée et quantifiée, est due à plusieurs facteurs qu'il s'agit de bien identifier pour adapter les pratiques aux situations de violence rencontrées.

Cette formation vise à avoir une meilleure compréhension des causes de la violence afin d'aider les professionnels à adapter leurs comportements face à celle-ci.

## OBJECTIFS

- Comprendre les causes de la violence et savoir adapter ses comportements
- Décrypter les actes violents des adolescents (hétéro ou auto centrés) comme un langage à prendre en compte et à aborder
- Adopter des comportements adaptés en cas d'agression (sanction/ réparation ajustées)
- Mettre en place des stratégies créatives de prévention de la violence
- Penser la prévention de la violence de façon globale et institutionnelle

## CONTENUS

- Définitions des notions d'agressivité, de conflit, de violence
- Les modifications des profils des personnes accueillies dans les établissements et services
- Les différents messages de la violence et ses signes annonciateurs
- La gestion de la conflictualité ordinaire
- Cartographie de la violence dans un groupe
- Les mesures préventives et curatives
- Gestion pratique de la violence : les postures adaptées et le dispositif des sanctions/ réparations

**PUBLIC** : tous professionnels

**PRÉREQUIS** : être confronté ou avoir été face à une situation de violence

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



# Les adolescents à « difficultés multiples » : mieux les comprendre pour mieux les accompagner

## OBJECTIFS

- Repérer les représentations autour de la notion « d'adolescents à difficultés multiples »
- Connaître les besoins fondamentaux de l'adolescent
- Comprendre comment se construit la sécurité intérieure chez l'adolescent
- Repérer et analyser les comportements spécifiques de la période de l'adolescence
- Connaître la notion de trauma complexe et ses conséquences
- Savoir entrer en relation avec un adolescent « à difficultés multiples »
- Savoir définir une sanction éducative
- Identifier les notions qui peuvent aider à une amélioration des pratiques

## CONTENUS

- La démarche de consensus des besoins fondamentaux de l'enfant (Dr Martin-Blachais, févr.2017)
- Théorie de l'attachement
- Les paradoxes des adolescents à « difficultés multiples »
- Les conduites à risques
- Les caractéristiques de la période de l'adolescence
- Le psycho-trauma et le trauma complexe : les conséquences sur le développement
- Le langage verbal et non verbal
- Les fondements, les visées et les caractéristiques d'une sanction

**PUBLIC** : tous professionnels

**PRÉREQUIS** : Aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques, analyse d'exemples issus du terrain, mise en lien avec la pratique, vidéos, quiz, mur parlant. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

Les enfants, adolescents et jeunes adultes ayant fait l'objet de placements souvent multiples et pour lesquels les solutions institutionnelles sont inadaptées ou inopérantes, sont souvent qualifiés de manière abusive d'« incasables » ou de « cas lourds ».

L'« incasabilité » reste une énigme tant elle est souvent le signe d'une « souffrance mal traitée ». Or, c'est non seulement la complexité de leurs situations mais aussi l'organisation institutionnelle autour de ces jeunes, qui provoquent ces difficultés. D'enfants considérés comme « en danger » au début de leurs parcours de vie, ils deviennent des adolescents ou des jeunes adultes « dangereux ».

Cette formation vise à soutenir les professionnels dans :

- la compréhension des comportements de ces adolescents
- la mise en place d'un accompagnement adapté





## Les enfants à difficultés multiples, à la croisée des prises en charge par l'aide sociale à l'enfance et le secteur du handicap

### OBJECTIFS

- Connaître les missions, les logiques d'intervention des structures concernées par l'accompagnement des enfants dans les différents champs (sanitaire, social, médico-social)
- Connaître les théories soutenant le développement de l'enfant/adolescent
- S'approprier des processus collaboratifs pour traiter les situations concernées

### CONTENUS

- Partage du cadre d'intervention des professionnels de l'aide sociale à l'enfance et du médico-social : La loi sur la protection de l'enfance de 2016 et 2022 / La loi du 11 février 2005 portant sur les personnes en situation de handicap
- L'évolution du secteur du handicap
- Elaboration d'un cadre conceptuel commun : la théorie de l'attachement - Les besoins fondamentaux de l'enfant (Démarche de consensus- Févr.2017) - Les différentes dimensions du développement de l'enfant – La souffrance infantile – les troubles du neuro-développement
- La construction d'une analyse commune de la situation
- Le rôle central de la co-construction du projet avec le jeune, sa famille et les différents partenaires
- La cohérence nécessaire de l'accompagnement

Les situations complexes d'enfants confiés à l'ASE et porteurs de handicap sont des situations d'enfants présentant des troubles du comportement et des troubles associés.

Les statistiques des « situations cas critiques » instituées par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie montrent que 66% des enfants suivis dans ces commissions sont suivis en protection de l'enfance.

Le secteur du handicap et l'ASE sont deux mondes qui ne se connaissent pas, qui n'ont pas la même culture et entre lesquels il existe un clivage : d'un côté, une analyse médicale des situations et de l'autre, une analyse sociale.

Cette formation vise à apporter un cadre de références théoriques et pratiques commun aux professionnels des deux secteurs. Elle s'appuie sur un partage d'expertise des professionnels de chaque secteur.

**PUBLIC** : professionnels des structures du secteur social et médico-social

**PRÉREQUIS** : travailler auprès d'enfants doublement vulnérables

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour





# Les conduites addictives

## OBJECTIFS

- Définir le processus addictif
- Connaître les produits psychoactifs
- Prendre en compte les conduites addictogènes
- Evaluer les conduites à risque
- Adapter la prise en charge éducative et sanitaire

## CONTENUS

- Les drogues et leurs différents usages
- Les produits psychoactifs licites et illicites
- Apports sur les conditions psychiques et éducatives à partir des besoins fondamentaux des enfants et adolescents
- Les conduites à risque vs la prise de risques
- Repérage des ressources internes à la structure
- Repérage des ressources externes

**Les conduites addictives peuvent revêtir plusieurs profils : dépendance à l'alcool, au tabac, au cannabis, à l'héroïne, à la cocaïne, aux drogues de synthèse, aux médicaments mais aussi aux jeux de hasard, aux jeux vidéo, à la pratique extrême de sports ou de sports extrêmes et à la sexualité.**

**Les professionnels, quel que soit leur milieu d'intervention, peuvent être amenés à rencontrer des situations complexes en lien avec une addiction, les laissant parfois face à un sentiment d'impuissance.**

**Cette formation vise à mieux connaître le processus addictif pour mieux appréhender l'accompagnement des personnes concernées.**

**PUBLIC :** tous professionnels

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

**DURÉE :** 2 jours

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour



# START – Un dispositif de formations croisées dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND)

START, Service Territorial d'Accès à des Ressources Transdisciplinaires, est un dispositif de formations croisées en territoires pour soutenir le parcours d'enfants et d'adultes présentant des TND.

En réponse à la diversité et à la complexité des situations, ce dispositif de formation vise à :

- actualiser et décloisonner les savoirs sur les TND,
- améliorer et soutenir l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement et du soin, des enfants et des adultes présentant des TND,
- impulser de nouveaux modes de coopération en territoires, à l'échelle départementale ou infra-départementale.

Le CREA I propose cette formation afin de permettre à l'ensemble des acteurs d'un territoire donné de co-construire le projet individualisé d'une personne avec TND, en tenant compte de ses souhaits, de ses compétences, de ses fragilités et de ses besoins de soutien.

## OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques des personnes présentant un ou plusieurs TND
- Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention
- Coordonner le parcours de personnes présentant un ou plusieurs TND

## CONTENUS

- Module 1 - Troubles du Neuro-Développement : vers un socle commun
- Module 2 - Repérage et interventions précoces, Annonces diagnostiques
- Module 3 - Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement
- Module 4 - Communiquer : principes fondamentaux et outils
- Module 5 - Acquisitions et apprentissages : interventions éducatives, pédagogiques et psychologiques
- Module 6 - Santé : Troubles somatiques et psychiques associés aux TND - Dispositifs facilitant l'accès aux soins
- Module 7 - Situations complexes et comportements problématiques
- Module 8 - Contribuer à l'amélioration et à la coordination du parcours des personnes

**PUBLIC** : professionnels de l'accompagnement et du soin de 2ème ligne qui exercent en CMPP, SESSAD, IME, MAS, EAM, SAMSAH, CMP, HDJ, ESAT, PCPE, services de psychiatrie et pédopsychiatrie, services de pédiatrie et neuropédiatrie, etc.

**PRÉREQUIS** : exercer auprès de personnes présentant un ou plusieurs TND et assister à l'ensemble des modules de formation

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques, supports, études de cas

**DURÉE** : 5 jours

**DATES ET COÛT** : nous consulter



# Les spécificités du métier de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

## OBJECTIFS

- Articuler la loi du 05 Mars 2007 avec les droits des personnes concernées
- Construire une réflexion sur l'accompagnement d'une personne soumise à une mesure de protection juridique
- Modéliser l'éthique et la posture du mandataire judiciaire à la protection des majeurs

## CONTENUS

- Rappel de la loi du 5 mars 2007 et articulation avec les droits des personnes concernées
- Réflexion sur un accompagnement en co-construction avec une personne soumise à une mesure de protection juridique
- Difficultés liées au recueil de l'expression de la volonté et de la compréhension des majeurs protégés
- Le rapport à l'argent
- Le rapport à l'autorité et au conflit dans le cadre d'une mesure de protection juridique

**La loi de 2007 réorganise la protection des majeurs en situation de vulnérabilité en affichant la volonté de respecter leurs droits.**

**Cette loi engage à favoriser l'autonomie, même des personnes les plus fragilisées. L'enjeu d'une protection plus respectueuse des droits de la personne, amène à faire évoluer les réflexes de chacun des acteurs et à mettre en place une synergie entre le dispositif judiciaire et l'accompagnement médico-social.**

**Cette formation vise à se remémorer le cadre législatif et à adapter l'accompagnement des personnes en favorisant leur autodétermination et leur autonomie. Elle vise également à élaborer un regard critique sur les pratiques professionnelles dans ce secteur.**

**PUBLIC :** tous professionnels

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports théoriques, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences

**DURÉE :** 1 jour

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour



# Mes choix, mon projet, ma vie : découvrir l'autodétermination

Vous êtes accompagné par un ESAT, un SAVS, un foyer...  
Vous avez peut-être remarqué que les professionnels vous proposent de nouvelles choses.  
Par exemple :

- ils vous demandent plus souvent votre avis.
- ils vous proposent de choisir les endroits où vous souhaitez faire des activités.
- ils vous encouragent à participer à un club de sport ou à aller à la bibliothèque de votre ville.
- ils vous proposent de faire un essai dans un appartement.
- ils vous encouragent à travailler dans une entreprise ordinaire.
- ils vous proposent d'expliquer à d'autres personnes votre expérience.

Vous vous demandez peut-être pourquoi ça change.

Cette formation vous aide à dire ce que vous savez faire et ce que vous aimez faire et ce que vous pouvez faire

## POURQUOI ?

- Comprendre l'autodétermination
- Connaître vos points forts et vos fragilités
- Connaître vos droits, vos devoirs et vos responsabilités
- Repérer vos rêves, vos projets, vos souhaits
- Repérer les personnes qui peuvent vous aider
- Comprendre les étapes du projet personnel

## DE QUOI VA-T-ON PARLER ?

- Des exemples sur l'autodétermination – la définition simplifiée
- Se connaître : ce que vous aimez, ce que vous savez faire
- Savoir faire des choix
- Avoir un projet
- Avoir des personnes de confiance qui vous aident
- Connaître vos droits et vos responsabilités

**PUBLIC** : pour des adultes accompagnés par un établissement ou un service dans le domaine du handicap ou du social. Pour des personnes qui ont choisi de participer.

Groupe de 8 à 10 personnes.

Un professionnel peut participer à cette formation comme personne de soutien.

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : présentations orales, supports adaptés, questions-réponses, vidéos, discussion

**DURÉE** : 1 ou 2 jours

**COÛT** : Pour s'inscrire à la formation vous pouvez demander de l'aide aux professionnels qui vous accompagnent. Pour vous, la formation est gratuite. Elle est payée par votre établissement ou par un organisme qui paye des formations



# La vie affective et sexuelle

## OBJECTIFS

- Comprendre en quoi la vie affective et sexuelle des personnes accueillies (en situation de handicap ou dépendantes) se différencie ou non de celle des personnes ordinaires
- Connaître le cadre juridique existant sur ce thème
- Poser la question de la sexualité dans le projet d'établissement et le projet personnalisé de la personne accueillie
- Se donner une méthodologie de réflexion éthique

## CONTENUS

- Les représentations des professionnels et des familles des résidents : l'ange et la bête
- Personnes en situation de handicap, personnes dépendantes et sexualité : l'interdit, l'hyper-normativité, le consentement, la vulnérabilité
- Vie affective et sexuelle en institution : couple, tabou de la procréation, contraception, stérilisation, prévention des Maladies Sexuellement Transmissibles (MST)
- Repères d'accompagnement et questionnement éthique et collectif sur la qualité de l'accompagnement de la vie affective et sexuelle

**Dans les établissements et services médico-sociaux, la vie sexuelle est souvent vécue comme problématique car exposée à la vue et aux risques d'interprétation des accompagnants.**

**Les professionnels s'interrogent par ailleurs quant aux attitudes à apporter aux questions sur les rapports sexuels, les pratiques érotiques, la masturbation, la contraception, la stérilisation, la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), les violences sexuelles, ...**

**PUBLIC :** tous professionnels, personnes accompagnées et familles

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

**DURÉE :** 2 jours / 1 journée complémentaire pour effectuer un retour sur les pratiques est possible

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour





# Le travail avec les familles et les proches aidants

Si les familles ont longtemps été sous-estimées voire, ont manqué de considération, elles sont aujourd'hui reconnues, notamment à travers les dernières législations, comme des interlocuteurs essentiels et des acteurs engagés dans la conduite des accompagnements auprès des personnes accompagnées. La construction d'un cadre collaboratif avec les familles, et notamment les parents des personnes accompagnées, constitue donc une des conditions de réussite de l'accueil social et médico-social.

Cette formation vise à développer les compétences et connaissances nécessaires des professionnels afin d'établir une relation de collaboration avec les familles, en permettant de dépasser les risques liés à la tentation de juger ou de critiquer ces dernières dans le difficile exercice qui est le leur.

Des familles peuvent être associées à cette formation.

## OBJECTIFS

- Comprendre les relations établies entre les différents protagonistes (personne accompagnée, familles et professionnels)
- Identifier les représentations réciproques
- Appréhender les principaux enjeux liés à la situation de dépendance
- S'approprier le cadre conceptuel et légal des relations familles/professionnels
- Construire une culture et un langage commun
- Définir des outils partagés et des processus collaboratifs

## CONTENUS

- Enjeux et complexité du partenariat entre parents et professionnels
- « État des lieux » des pratiques actuelles concernant le travail avec les familles
- Repérage des fonctionnements institutionnels et des références
- Recherche des points de tension, des leviers et des points à améliorer
- Références à différentes Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de l'ANESM

**PUBLIC** : tous professionnels, personnes accompagnées et familles

**PRÉREQUIS** : avoir une pratique professionnelle en relation avec des familles

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE** : 2 jours / 1 journée complémentaire pour effectuer un retour sur les pratiques est possible

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



# Les personnes en situation de handicap psychique

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Savoir reconnaître les maladies mentales
- Savoir caractériser les différentes formes de handicap psychique
- S'approprier les éléments théoriques pour comprendre les situations
- Adapter l'accompagnement aux spécificités du handicap psychique de la personne
- S'approprier les domaines de la RBPP « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques »
- Traduire les recommandations dans sa pratique professionnelle

## CONTENUS

- Les manifestations du handicap psychique, les modalités d'apparition des troubles et leur sens
- Les différents fonctionnements psychiques des personnes handicapées psychiques et leurs besoins spécifiques
- Les références à la CIM 11 et au DSM V
- Les principes de réhabilitation sociale et de compensation
- Les troubles récurrents et les interventions interdisciplinaires associées (actions, postures)
- Les domaines de la RBPP « *Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques* »

**PUBLIC** : tous professionnels

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE** : 2 jours / 1 journée complémentaire pour effectuer un retour sur les pratiques est possible

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

L'accueil de personnes en situation de handicap psychique génère parfois de l'inquiétude de la part des professionnels habitués à travailler auprès d'autres types de population.

La variabilité des comportements de la personne en situation de handicap psychique, son fonctionnement psychique caractéristique, ainsi que la puissance des affects que génère la relation à ces personnes amènent différentes questions.

Ainsi, la formation vise à :

- repérer les besoins spécifiques des personnes,
- établir une relation d'accompagnement au quotidien tout en gardant le recul nécessaire,
- articuler les exigences des contraintes sociales avec les difficultés et capacités des personnes en situation de handicap psychique.

Elle se référera, entre autres, à la recommandation des bonnes pratiques « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques », et l'approche globale visera à soutenir la pratique de l'accompagnement.



# La compréhension et la prévention des comportements problématiques

Les comportements des personnes accompagnées considérés comme des « problèmes » constituent aujourd'hui une source de difficultés majeures pour les professionnels des établissements ou services, souvent démunis techniquement et réduits à gérer leur culpabilité impuissante, voire leur usure, lorsque les problèmes augmentent et que la situation se détériore. Plus graves encore concernant les personnes accompagnées elles-mêmes puisque ces comportements ont des répercussions très importantes sur leur qualité de vie, leur santé, leur réseau social, et conduisent régulièrement à des ruptures de leur parcours et à des pertes objectives de chances.

Cette formation vise à :

- Améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement
- Appréhender les manifestations comportementales de ces personnes
- Appréhender les diverses approches psycho-éducatives pour accompagner au mieux ces personnes
- Favoriser l'adaptation des pratiques chez les professionnels
- Anticiper les situations de crise

## OBJECTIFS

- Appropriation de la RBPP de l'ANESM : Les « comportements problématiques » : prévention et réponses
- Savoir prévenir les « comportements problématiques »
- Savoir identifier les facteurs de risque, les facteurs de protection et se doter de repères communs
- Reconnaître et prendre en compte les capacités de la personne
- Connaître et savoir exploiter les registres communicationnels adéquats
- Être capable de penser la prévention de façon globale et institutionnelle en inscrivant la prise en compte des « comportements problématiques » dans le projet d'établissement

## CONTENUS

- Définition des notions de comportements problématiques
- Différentes manifestations de la violence et des comportements problématiques
- Le modèle écologique : les facteurs de risques et les facteurs de protection
- Les différents niveaux de prévention
- Présentation d'outils : la contention, l'isolement, la médication, le retrait
- Les postures adaptées et les techniques de désamorçage de l'escalade symétrique
- Le rôle central de la cohérence de l'accompagnement

**PUBLIC** : tous professionnels

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE** : 2 jours / 1 journée complémentaire pour effectuer un retour sur les pratiques est possible

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



# L'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes

## OBJECTIFS

- Connaître les différents aspects du processus de vieillissement et leurs conséquences
- Acquérir des notions sur les troubles cognitifs de la personne vieillissante et en situation de handicap
- Intégrer le vieillissement comme une composante du projet d'établissement
- Repérer les besoins et les capacités de la personne pour adapter son comportement et ses actions
- Questionner les pratiques en vigueur dans son établissement afin de dégager des axes d'amélioration

## CONTENUS

- Représentations de la vieillesse
- Aspects physiologiques, cognitifs et psychologiques du vieillissement normal et pathologique
- Incidences du vieillissement sur les capacités de la personne et répercussions sur l'accompagnement des professionnels
- Les besoins, le mode de communication et la relation d'aide
- Actions élaborées en équipes pluridisciplinaires pour répondre aux besoins de personnes
- La place et le rôle des familles

**PUBLIC** : professionnels et bénévoles intervenant auprès du public âgé

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

**Les interventions d'aide à la personne et la communication, sont des points clefs de l'accompagnement d'une personne âgée au quotidien. Pour proposer une aide individualisée au plus près des besoins de la personne, il est nécessaire de connaître et de comprendre les conséquences du vieillissement et de pouvoir dépasser les représentations sociales qu'elles renvoient.**

**Cette formation vise à :**

- connaître les différents aspects du processus de vieillissement et leurs conséquences
- identifier et comprendre les principaux troubles rencontrés chez la personne âgée
- repérer les besoins et les capacités de la personne pour adapter son comportement et ses actions
- adapter l'accueil et l'accompagnement de la personne en fonction de son évolution psycho-physiologique



# La qualité de l'accompagnement en fin de vie

La question de l'accompagnement de la fin de vie se pose régulièrement en établissement et impacte tant les organisations que les pratiques professionnelles. Les problématiques liées au refus de soins, au refus de l'acharnement thérapeutique des personnes en fin de vie souvent, sous protection juridique, confrontent les professionnels à des questions d'ordre éthique et juridique qui nécessitent de connaître le dispositif de droit commun leur permettant d'éclairer leurs décisions.

Cette formation vise à

- mieux conceptualiser la mort dans notre société
- s'approprier le cadre législatif
- se doter d'outils pratiques afin de garantir la qualité du service rendu
- favoriser la communication et identifier les besoins de la personne concernée et sa famille

## OBJECTIFS

- Appréhender les concepts de vie et de mort et identifier les incidences des représentations sociales et individuelles sur la personne en fin de vie, sa famille et les professionnels
- Connaître le cadre législatif et réglementaire entourant la fin de vie et le refus de soins ainsi que les dispositifs de soutien et d'orientations
- Identifier les besoins des personnes en fin de vie et de leur famille et mettre en œuvre des actions adaptées
- Développer des compétences relationnelles auprès des personnes en fin de vie et de leurs proches
- Instaurer au sein de l'organisation, une réflexion et une démarche éthique sur la fin de vie en établissement, les manières d'aborder la mort avec les résidents et favoriser le soutien des professionnels face au processus de deuil

## CONTENUS

- La mort dans notre société : représentations individuelles et impact sur les professionnels
- Cadre législatif de la fin de vie (Loi LÉONETTI)
- Communication avec la personne en fin de vie
- Construction d'une démarche palliative au sein de l'établissement
- L'annonce du décès à la famille et aux résidents
- Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles

**PUBLIC** : professionnels intervenant en établissement ou à domicile

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS).

**DURÉE** : 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour





# **ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL ET APPUI TECHNIQUE : VERS UNE AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE**





# L'élaboration du projet d'établissement ou de service

Elaborer ou actualiser le projet d'établissement ou de service, requis par la loi 2002-2, est l'occasion de fédérer les équipes autour de références partagées en donnant un sens aux missions et prestations délivrées, dans une dynamique de qualité, au service des besoins et des parcours des personnes accompagnées.

Véritable outil de pilotage, le projet d'établissement ou de service s'inscrit dans une approche globale et coordonnée des différentes dimensions de l'accompagnement, de la gouvernance et de la stratégie partenariale.

## OBJECTIFS

- Appréhender les différentes dimensions du projet d'établissement
- Organiser une démarche participative d'élaboration du projet d'établissement en articulant pilotage de la démarche, implication des personnes accompagnées et des équipes
- Identifier et partager les objectifs à 5 ans et leur déclinaison opérationnelle
- Identifier les changements internes nécessités par les orientations du projet et les leviers du changement

## CONTENUS

- Les déterminants du projet d'établissement (analyse stratégique) : le cadre de mise en œuvre du projet (textes réglementaires, schéma, contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, projet du gestionnaire), l'adéquation ou les évolutions des objectifs du projet au regard des besoins du public, l'environnement et ses effets sur le projet
- Le projet social et médico-social : les principes d'intervention partagés par les professionnels, les prestations délivrées au regard des besoins des personnes accompagnées (en s'appuyant sur les nomenclatures SERAFIN-PH pour les ESMS concernés), la personnalisation de l'accompagnement, les droits des personnes accompagnées, la promotion de leur participation, la démarche de bientraitance et le questionnement éthique, la prévention et la gestion des risques
- Le projet organisationnel et fonctionnel : les moyens humains et matériels, les modalités de pilotage de la structure et de management des équipes, le travail d'équipe, les modalités de mobilisation, de coordination et de soutien aux professionnels, la démarche d'amélioration continue de la qualité

**PUBLIC** : directeurs, chefs de service, professionnels engagés dans une démarche de rédaction de projet d'établissement ou de service

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences, appui sur les nomenclatures SERAFIN (ESMS PSH)

**DURÉE** : 3 jours (à adapter selon les besoins)

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



PEUT SE DECLINER EN ACCOMPAGNEMENT



# La mise en place d'un CPOM

## OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique et les orientations des pouvoirs publics liés aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
- Appréhender la démarche de négociation au regard de l'offre de services, du contexte et de ses enjeux
- Comprendre les conséquences financières pour les gestionnaires et les zones de vigilance lors de la négociation

## CONTENUS

- Le cadre juridique des CPOM et les apports de la contractualisation, les nouveaux modes de relation ESMS/ autorités de tarification et de contrôle
- Les différentes étapes de contractualisation d'un CPOM : l'autodiagnostic, la définition d'objectifs précis et partagés, la négociation et l'identification des différentes clauses contractuelles, un assouplissement des règles budgétaires, la mise en place d'un nouveau calendrier budgétaire
- Le suivi du CPOM, l'évaluation et les ajustements : le rôle du contrôle interne et des fonctions supports, les indicateurs, un dialogue de gestion renoué, les composantes de l'EPRD dans le secteur médico-social, son rythme et ses processus de validation, l'articulation avec l'évaluation et la démarche qualité

**PUBLIC** : direction générale, direction financière, contrôleur de gestion, comptables d'ESMS, administrateurs dans le secteur des ESMS à but lucratif ou non lucratif, de droit privé ou de droit public.

**PRÉREQUIS** : connaissance de la réglementation tarifaire et budgétaire applicable au sein de son établissement

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Témoignages liés aux négociations en cours au sein d'opérateurs.

**DURÉE** : 2 jours ou sur mesure après analyse des besoins

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

 PEUT SE DECLINER EN ACCOMPAGNEMENT

La loi ASV de 2015 et l'article 75 de la loi de financement de la Sécurité Sociale 2016 complétés par la Loi de financement 2017 ont amené à une généralisation progressive des CPOM dans l'action sociale et médico-sociale, générant ainsi des changements profonds dans la relation entre Autorités de tarification et de contrôle et gestionnaires d'Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS).

Le CPOM introduit de nouveaux concepts de gestion et prône l'inversion de la logique budgétaire, au travers notamment de l'introduction de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD).

En partenariat avec le cabinet ACTICONSEIL nous vous proposons deux journées pédagogiques pratiques précisant d'une part les enjeux et changements théoriques liés aux CPOM et à la généralisation de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et d'autre part présentant les points clés lors de la négociation illustrée par des cas pratiques issus des négociations en cours- suivies par les animateurs.



# L'administration d'une association sociale ou MS : rôles, missions et responsabilités des administrateurs

## OBJECTIFS

- Comprendre l'importance d'une formalisation de la gouvernance associative
- Identifier les rôles et compétences attendus de l'administrateur et des instances dirigeantes
- Identifier les moyens, méthodes, outils et objectifs d'une gouvernance réactive et inventive

## CONTENUS

- Les différents organes et fonctions qui structurent la gouvernance
- Les obligations, responsabilités et règles de conduite de l'administrateur
- Les liens entre les instances et la direction opérationnelle
- Les documents de référence de l'organisation et les délégations
- Les comptes et la vie économique de l'association
- La création de valeur et l'utilité sociale
- Les bonnes pratiques de gouvernance et les champs de l'animation, de la gestion et du contrôle interne

Les modes de gouvernance associative sont appelés à incarner des champs d'action et des compétences de plus en plus étendus, mais aussi la capacité des acteurs à animer des réflexions au sein de l'association, à prendre des décisions et à garantir leur mise en œuvre.

Les responsabilités concrètes qui en découlent sont nombreuses, et nécessitent une information actualisée sur les politiques publiques qui impactent l'association, le service qu'elle rend aux bénéficiaires et les partenariats nécessaires.

De nouvelles formes de gouvernance se développent, davantage caractérisées par la coopération avec l'ensemble des parties prenantes de l'association (professionnels, usagers, partenaires, ...) et selon des modes de fonctionnement plus agiles.

**PUBLIC** : administrateurs, dirigeants du siège

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

**DURÉE** : 3 jours (à adapter selon les besoins)

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



# L'élaboration ou l'actualisation du projet associatif

## OBJECTIFS

- Comprendre les fondements et les finalités du projet associatif
- Connaitre la méthodologie d'élaboration du projet associatif
- Savoir appliquer le processus d'élaboration du projet associatif
- Savoir favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs de l'association

## CONTENUS

- La fonction du projet associatif
- Les étapes du processus d'élaboration du projet associatif :
  - Les valeurs et l'histoire de l'association
  - Le contexte et les enjeux de l'association à travers un diagnostic stratégique, au regard de l'évolution des publics accompagnés et des orientations des pouvoirs publics
  - La mobilisation des acteurs dans la définition des orientations associatives
  - La mobilisation spécifique des personnes concernées dans le processus d'élaboration : comment rendre effective la participation et l'expression de leurs attentes quant à ce projet ? Comment mieux tenir compte de leur expérience ?
  - La déclinaison opérationnelle des orientations
  - La communication du projet associatif
  - La mise en œuvre du projet associatif

**Le projet associatif guide l'action de l'association au regard de ses valeurs, de son histoire et de son contexte.**

**Les dirigeants associatifs comme les bénévoles, les salariés et les personnes concernées doivent y trouver un fil conducteur, une vision partagée des priorités d'action, de leur déclinaison opérationnelle, et de l'évaluation de leur mise en œuvre concrète.**

**Le projet associatif n'est donc pas simplement un exercice de style ou un catalogue d'intentions. Il est d'abord un engagement et un travail prospectif. En ce sens, il doit donner une stratégie, et il doit montrer comment cette stratégie se déploie dans une gouvernance lisible et acceptée par tous.**

**PUBLIC** : administrateur et direction générale

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences.

**DURÉE** : 3 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour



**PEUT SE DECLINER EN ACCOMPAGNEMENT**



# La démarche de projet personnalisé : sens et modalités de la co-construction de l'accompagnement

Le droit pour l'utilisateur de participer directement à la conception et à la mise en œuvre de son projet d'accueil et d'accompagnement a été énoncé il y a vingt ans, par la loi 2002-2. Il se voit aujourd'hui renforcé à travers les évolutions actuelles du secteur social et médico-social : promouvoir l'autodétermination de chaque personne concernée, selon son parcours, en fonction de ses attentes et besoins, en les déclinant dans des prestations adaptées et évolutives, en termes d'autonomie, de participation sociale et de santé.

Cette culture de la participation dans une démarche de co-construction prend donc une dimension nouvelle, à maîtriser par les professionnels et à conforter au sein des organisations.

## OBJECTIFS

- Saisir le sens et l'intérêt de la démarche de projet personnalisé dans l'accompagnement
- Maîtriser les grands principes du projet personnalisé : évaluation et analyse partagée, co-construction et participation, coordination et cohérence des interventions, suivi et ajustement
- Décliner la démarche dans ses modalités concrètes : méthodologie, étapes et supports incontournables

## CONTENUS

- Les principes directeurs de la démarche, au regard du cadre juridique, des recommandations de bonne pratique et des enjeux actuels de l'action sociale et médico-sociale
- Les étapes et supports clés de la démarche : recueil des attentes et évaluation des besoins, co-construction du projet, formalisation, mise en œuvre, coordination, suivi et évaluation
- Le pilotage et la coordination de la démarche, l'articulation entre encadrement et référent, la place de l'équipe
- La participation de la personne à chaque étape dans une démarche de promotion de ses attentes et de son pouvoir d'agir
- La place des proches aidants et partenaires engagés dans le parcours de la personne : intérêt et limites de leur participation, cadre du partage d'informations
- La mise en œuvre, l'ajustement et l'évaluation du projet personnalisé dans l'accompagnement quotidien
- La place du projet personnalisé dans le parcours de la personne, l'exemple du plan de transition

**PUBLIC :** professionnels, personnes concernées et proches aidants

**PRÉREQUIS :** aucun

**MÉTHODOLOGIE :** apports conceptuels et méthodologiques, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences et exemples d'outils-supports.

**DURÉE :** 2 jours

**COÛT :** à partir de 1 170€ / jour



PEUT SE DECLINER EN ACCOMPAGNEMENT





# Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité des ESMS

## OBJECTIFS

- Comprendre la nouvelle évaluation des ESMS : enjeux, principes
- S'approprier le référentiel HAS et les méthodes d'évaluation
- Se préparer à l'évaluation : de l'autoévaluation à la procédure d'évaluation, le rapport d'évaluation et la plateforme Synaé, ...
- Inscrire le nouveau dispositif dans le pilotage et l'animation de sa démarche d'amélioration continue de la qualité

## CONTENUS

- Les fondements de la réforme de l'évaluation
- Un nouveau cycle, une nouvelle procédure
- Un référentiel unique et ses 3 chapitres
- Les méthodes d'évaluation selon les chapitres du référentiel : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- La place de la personne accompagnée, le rôle du CVS
- Le système de cotation, la définition des axes forts, des axes de progrès et des éléments de preuve
- Du choix de l'organisme évaluateur à l'organisation de sa visite sur site
- Le rapport d'évaluation : élaboration, transmission, diffusion
- Le système d'information – la plateforme Synaé,
- Les suites de l'évaluation : la mise en œuvre des préconisations et leur mise en perspective dans le cadre de la démarche qualité, les outils-supports incontournables pour piloter sa démarche

Vingt ans après la loi du 2 janvier 2002, si l'obligation de procéder à une évaluation régulière de la qualité incombe toujours aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS), une nouvelle procédure a été récemment définie par la Haute Autorité de santé (HAS).

Cette procédure introduit des changements majeurs : une évaluation obligatoire tous les 5 ans (et une autoévaluation désormais facultative), un référentiel unique associé à trois méthodes d'évaluation, l'accréditation des organismes évaluateurs (plus rigoureuse que l'habilitation), de nouvelles modalités d'élaboration du rapport d'évaluation avec un système d'information dédié (Synaé).

Mais outre ces évolutions méthodologiques, c'est aussi une nouvelle approche de l'évaluation qui est promue, davantage centrée sur la personne accompagnée, actrice de son parcours et du fonctionnement de l'ESMS.

**PUBLIC** : professionnels

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels et méthodologiques avec documents fournis, réflexions individuelles et collectives à partir de la situation des participants, échanges d'expériences et exemples d'outils-supports

**DURÉE** : 1 jour

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

Cette formation peut être proposée en intra ou en inter ESMS. Le CREAI peut aussi vous accompagner dans la conduite de votre autoévaluation et dans votre démarche d'amélioration continue de la qualité avec le logiciel Arsène ([www.arsene-evaluation.fr](http://www.arsene-evaluation.fr)) . Contactez-nous !



PEUT SE DECLINER EN ACCOMPAGNEMENT





# La mise en place d'un CPOM et de l'EPRD

La généralisation progressive des CPOM dans l'action sociale et médico-sociale, modifiée en profondeur la relation entre Autorités de tarification et de contrôle et gestionnaires d'Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS).

Le CPOM introduit de nouveaux concepts de gestion et prône l'inversion de la logique budgétaire, au travers notamment de l'introduction de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD).

En partenariat avec le cabinet ACTICONSEIL, nous vous proposons deux journées pédagogiques pratiques dédiées :

- aux enjeux et changements théoriques liés aux CPOM et à la généralisation de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD),
- aux points clés lors de la négociation, illustrée par des cas pratiques issus des négociations en cours- suivies par les formateurs.

## OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique et les orientations des pouvoirs publics liés aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
- Appréhender la démarche de négociation au regard de l'offre de services, du contexte et de ses enjeux
- Comprendre les conséquences financières pour les gestionnaires et les zones de vigilance lors de la négociation

## CONTENUS

- Le CPOM, enjeux et méthodologie de la contractualisation (1 j)
  - Objectifs de la généralisation et contexte actuel de négociation
  - Apports et inconvénients de la contractualisation
  - Méthodologie du diagnostic ante-CPOM et du budget base zéro
  - Le CPOM et la réflexion relative à l'offre de services
  - Le CPOM et les options de négociations au plan financier
  - Les fiches actions
  - Le suivi du CPOM
- L'EPRD et ERRD pour les ESSMS (1 j)
  - Finalité du passage en environnement EPRD – ERRD
  - Périmètre et contenu de l'EPRD (et documents annexes à l'EPRD)
  - Nouvelles règles d'équilibre de l'EPRD et procédure d'approbation
  - Nouveaux (et anciens) concepts comptables et financiers issus du passage en environnement EPRD
  - Périmètre et contenu de l'ERRD (et documents annexes à l'ERRD),
  - Procédures d'approbation de l'ERRD
- Lien entre CPOM/EPRD et réforme Serafin-PH

**PUBLIC** : direction générale, direction financière, contrôleur de gestion, comptables d'ESMS, administrateurs dans le secteur des ESMS à but lucratif ou non lucratif, de droit privé ou de droit public

**PRÉREQUIS** : connaissance de la réglementation tarifaire et budgétaire applicable au sein de son établissement

**MÉTHODOLOGIE** apports conceptuels, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Témoignages liés aux négociations en cours au sein d'opérateurs

**DURÉE** : 2 jours ou sur mesure après analyse des besoins

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

 PEUT SE DECLINER EN ACCOMPAGNEMENT



# Elaboration d'une démarche éthique

## OBJECTIFS

- Connaître les principes d'une démarche de réflexion éthique
- Connaître les étapes et outils de la démarche
- Mettre en place une démarche de réflexion interne, facilitant le positionnement des professionnels
- Se doter de repères partagés

## CONTENUS

- Définir l'éthique au regard de la morale, du droit, de la déontologie et des normes.
- Méthodologie de la réflexion éthique pour traiter des conflits de valeurs et élaborer un positionnement
- La responsabilité
- La relation d'aide
- Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles
- La contradiction entre les différentes logiques
- Etablir et faire vivre un espace de réflexion éthique au sein d'un ESSMS

Dans l'exercice des professions du secteur médico-social, il arrive d'être confronté à des demandes ou des objectifs paradoxaux émanant principalement des politiques publiques.

Des sujets tels que la prévention et la sécurité, l'autonomie et la protection ou encore la volonté des personnes accompagnées et les missions des professionnels peuvent être dichotomiques et susciter tensions et interrogations.

Ces situations invitent à mettre en œuvre une démarche éthique au sein des organisations, permettant de questionner ce qui fonde l'action des professionnels au quotidien, de manière à dégager et assumer des positions responsables au niveau individuel et collectif.

Cette formation vise à définir les bases théoriques et méthodologiques à la mise en place d'une démarche éthique.

**PUBLIC** : tous professionnels

**PRÉREQUIS** : aucun

**MÉTHODOLOGIE** : apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles et collectives, analyses partagées de situations, échanges d'expériences. Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS)

**DURÉE** : 1 ou 2 jours

**COÛT** : à partir de 1 170€ / jour

# Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes

Le **CREAI Auvergne-Rhône-Alpes** est un organisme, engagé depuis plus de 60 ans, au service des professionnels du social et du médico-social de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En tant que traducteur des politiques publiques, nos missions sont définies par la loi et encadrées par un cahier des charges national.

Notre position tierce et neutre garantit l'impartialité de notre attitude et l'autonomie de notre gouvernance. Nous agissons ainsi dans le respect et dans la promotion des droits et des libertés des personnes accompagnées, comme dans le respect des projets, des associations, des établissements et des professionnels.

## REALISER DES MISSIONS D'ETUDES ET D'OBSERVATION

Véritable outil d'aide à la décision, appui à la planification territoriale ou encore référence pour les réponses aux appels à projets, nos études constituent la matière première pour accompagner les dirigeants du social et du médico-social dans le développement de leurs projets.

Notre approche, portée par une équipe pluridisciplinaire, est fondée sur une expertise sectorielle, une maîtrise des enjeux des politiques publiques et une connaissance fine des acteurs du secteur social et médico-social.

### Notre offre d'observation

- **Étude de besoins** à différents échelons territoriaux
- **Évaluation de dispositifs innovants**
- **Étude de faisabilité** : atouts et faiblesses, analyse des évolutions de votre secteur
- **Analyse comparative de dispositifs**
- **Étude sur les populations accueillies**
- **Enquête de satisfaction** : personnes accompagnées, familles

### Notre méthodologie

- Analyse documentaire
- Benchmark
- Entretiens
- Animation de groupes de travail
- Rédaction de livrables sur-mesure

## FORMER pour aider les professionnels à améliorer la qualité de leur accompagnement

La transformation du secteur social et médico-social influence tout autant l'offre médico-sociale, à travers son organisation, que les pratiques d'accompagnement. Un changement de paradigme s'opère plaçant les personnes les plus vulnérables au cœur de l'action.

Les professionnels du social et médico-social doivent pouvoir s'engager dans ce virage inclusif en toute sérénité. La formation permet de mieux saisir les enjeux et les changements de posture à adopter. Notre intention pédagogique vise le dépassement des situations de crise et l'émancipation des apprenants. Il ne s'agit donc pas de subir le changement en cours, mais bien d'y prendre part.

Alimentée par notre observation continue des besoins et par le repérage de pratiques innovantes, notre offre de formation est issue des orientations des politiques publiques. Elle intègre les recommandations de bonnes pratiques.

### Notre offre de formation

s'adresse plus particulièrement aux secteurs du handicap, de la protection de l'enfance et de la personne âgée. Elle se décline en 3 grandes parties :

- Evolution des politiques publiques et enjeux pour les ESMS
- Faire évoluer les pratiques professionnelles de l'accompagnement
- Accompagnement institutionnel et appui technique : vers une amélioration continue de la qualité

**Notre méthodologie repose sur l'alternance entre théorie et pratique.** Pour faciliter l'acquisition des savoirs en profondeur, toutes nos formations s'appuient sur :

- **la théorie** pour donner une grille de lecture et de compréhension des problématiques,
- **la pratique** pour valider les manières de faire sur le terrain à partir d'études de cas apportées par les participants ou le formateur
- **la mise en situation** pour que les stagiaires soient acteurs de leur formation.

Les professionnels sont détenteurs de savoirs qui participent au développement des compétences. Nos formateurs ont à cœur de mettre en avant ces savoirs en favorisant les échanges entre professionnels et le partage des apprentissages entre pairs. L'assemblage de ces méthodes permet aux professionnels d'être acteur de leur formation.

## ACCOMPAGNER les organismes gestionnaires et les établissements

Le contexte actuel oblige les dirigeants d'organismes gestionnaires à faire face simultanément à différentes contraintes (raréfaction des ressources, réaffirmation de la qualité, amélioration de l'organisation, mise en œuvre de dispositifs coordonnés) pour des réponses plus souples, et plus adaptées aux besoins et attentes des bénéficiaires.

Nous les accompagnons dans l'élaboration de stratégies de développement et dans la conduite du changement pour mettre en œuvre les projets par une technique (méthodologie de projet, analyse stratégique) et une expertise (connaissance du secteur médico-social).

En nous positionnant comme « facilitateur », vous gardez la maîtrise des choix stratégiques de votre organisation.

### Notre offre de conseil

- Négociation d'un CPOM
- Accompagnement à l'élaboration ou à la révision de son projet de service ou d'établissement
- Accompagnement aux projets de développement ou à l'évolution de l'offre de services
- Accompagnement du redéploiement de son offre de services par l'approche SERAFIN-PH
- Accompagnement au changement
- Accompagnement de l'autoévaluation
- Evolution vers un dispositif

## ANIMER LE RÉSEAU DES ACTEURS

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes a également pour vocation de fédérer, d'animer et de valoriser toutes les énergies et les bonnes pratiques afin de créer des synergies, favoriser les interconnaissances entre les personnes concernées, les professionnels du secteur et les représentants des politiques publiques, et ainsi faire vivre un lieu-tiers.



### **Siège**

71C cours Albert Thomas  
69003 Lyon  
04 72 77 60 60

### **Bureau**

15 rue des Frères Lumière  
63000 Clermont-Ferrand  
04 73 90 60 60

[accueil@creai-ara.org](mailto:accueil@creai-ara.org)  
[www.creai-ara.org](http://www.creai-ara.org)